

ARIANNE PHOSPHATE INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(NON AUDITÉS)
PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LES 30 JUIN 2022 ET 30 JUIN 2021
(En dollars canadiens)



Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de neuf mois close le 30 juin 2022, n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs externes.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

Table des matières

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE..... 3

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL 4

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES 5

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE 6

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS..... 7

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE (En dollars canadiens)

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie (note 4)	4 119 931	5 027 247
Débiteurs et autres actifs courants	153 641	130 009
Taxes de vente à recevoir	32 422	20 118
Crédits d'impôt miniers à recevoir	66 496	66 496
	<u>4 372 490</u>	<u>5 243 870</u>
Actif non courant		
Crédit d'impôt miniers à recevoir	105 605	68 844
Immeuble de placement - Pourvoirie (note 5)	252 077	260 241
Immobilisations corporelles (note 6)	62 458 152	62 179 863
Actifs au titre de droit d'utilisation (note 7)	75 199	100 266
	<u>62 891 033</u>	<u>62 609 214</u>
Total de l'actif	<u>67 263 523</u>	<u>67 853 084</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	269 604	214 130
Obligations locatives (note 8)	67 015	66 353
Dettes (note 10)	43 139	43 139
Ligne de crédit (note 9)	496 495	2 133 041
	<u>876 253</u>	<u>2 456 663</u>
Passif non courant		
Ligne de crédit (note 9)	17 485 010	16 262 568
Obligations locatives (note 8)	22 325	43 371
Impôts différés	3 854 943	3 818 182
Total du passif	<u>22 238 531</u>	<u>22 580 784</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 11)	88 623 322	85 739 960
Bons de souscription (note 12)	9 804 077	9 804 077
Surplus d'apport	16 225 452	16 075 794
Déficit	(69 627 859)	(66 347 531)
Total des capitaux propres	<u>45 024 992</u>	<u>45 272 300</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>67 263 523</u>	<u>67 853 084</u>

ENGAGEMENTS (note 16)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
(s) Siva J. Pillay, Administrateur

(s) Pier-Élise Hébert-Tremblay, CFO

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL

PÉRIODE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022 ET 2021

(En dollars canadiens)

	Période de trois mois close le 30 juin 2022	Période de trois mois close le 30 juin 2021	Période de six mois close le 30- juin 2022	Période de six mois close le 30 juin 2021
CHARGES	\$	\$		
Salaires et charges sociales	122 128	224 831	246 678	286 347
Rémunération à base d'actions	109 317	44 715	197 077	76 419
Honoraires professionnels et de consultants	44 768	207 669	98 778	259 218
Honoraires de gestion	25 000	35 833	50 000	42 083
Inscription et registrariat	28 446	17 573	52 312	45 005
Frais d'assemblée annuelle	35 527	-	35 527	-
Communications	108 165	46 469	158 953	81 069
Promotion, représentation et déplacements	15 881	257	28 744	2 992
Assurances	15 900	12 801	31 492	24 231
Loyer et frais de bureau	17 767	13 482	34 848	29 049
Amortissement d'immobilisations corporelles	18 346	19 031	37 064	36 465
Frais bancaires	1 308	1 018	2 564	1 864
Subvention gouvernementale	(1 009)	(884)	(1 975)	(11 888)
Perte d'exploitation	541 544	622 795	972 062	872 850
AUTRES CHARGES (PRODUITS)				
Coûts financiers (note 13)	1 354 189	816 214	2 246 041	4 936 474
Perte sur taux de change	819	(1 516)	2 363	718
Autres revenus	(3 000)	(3 000)	(3 000)	(3 000)
Perte (gain) nette de l'immeuble de placement – Pourvoirie (note 5)	23 198	40 328	35 460	52 954
	1 375 206	852 026	2 280 864	4 987 146
PERTE AVANT IMPÔTS	1 916 750	1 474 821	3 252 926	5 859 996
Dépense d'impôts différés	13 139	31 769	36 761	42 655
PERTE NETTE DE LA PÉRIODE ET RÉSULTAT GLOBAL	1 929 889	1 506 590	3 289 687	5 902 651
PERTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0,01	0,01	0,02	0,04
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	186 446 640	140 954 642	185 596 955	136 603 547

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PÉRIODE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022 ET 2021

(En dollars canadiens)

	Capital social	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	185 464 469	85 739 960	9 804 077	16 075 794	(66 347 531)	45 272 300
Résultat net et global de la période	-	-	-	-	(3 289 687)	(3 289 687)
Rémunération à base d'actions (note 12)	-	-	-	197 077	-	197 077
Exercice de bons de souscription aux courtiers (note 12)	339 283	217 061	-	(47 419)	-	169 642
Conversion de la dette	4 166 096	2 666 301	-	-	-	2 666 301
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	9 359	9 359
Solde au 30 juin 2022	189 969 848	88 623 322	9 804 077	16 225 452	(67 697 970)	45 024 992
Solde au 1^{er} janvier 2021	123 198 348	64 354 302	1 133 214	15 226 269	(56 836 384)	23 877 401
Résultat net et global de l'exercice	-	-	-	-	(8 830 113)	(8 830 113)
Rémunération à base d'actions (note 12)	-	-	-	195 834	-	195 834
Bons de souscription octroyés (note 12)	-	-	8 412 413	-	-	8 412 413
Bons de souscription expirés (note 14)	-	-	(585 104)	585 104	-	-
Exercice de bons de souscription (note 14)	28 946 666	7 134 153	(96 872)	-	-	7 037 281
Options d'achat d'actions exercées (note 14)	109 800	36 181	-	(13 873)	-	22 308
Conversion de la dette (note 12)	21 709 655	9 335 151	-	-	-	9 335 151
Placement privé (note 13)	11 500 000	4 880 173	869 827	-	-	5 750 000
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(610 435)	(610 435)
Bons aux courtiers octroyés	-	-	-	82 460	-	82 460
Modification des bons de souscription	-	-	70 599	-	(70 599)	-
Solde au 31 décembre 2021	185 464 469	85 739 960	9 804 077	16 075 794	(66 347 531)	45 272 300

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022 ET 2021

(en dollars canadiens)

	Période de six mois close le 30 juin 2022	Période de six mois close le 30 juin 2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Perte nette de la période	(3 289 688)	(5 902 651)
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	197 077	76 419
Amortissement – Immeuble de placement – Pourvoirie	8 164	9 776
Amortissement – Immobilisations corporelles	37 064	36 465
Amortissement d'actif intangible	-	-
Recouvrement d'impôts différés	36 761	42 655
Ajustement crédit d'impôt minier	--	409 301
Coût d'emprunts	2 252 197	(846)
Subvention hors trésorerie	-	-
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 14)	21 793	(727 041)
	<u>(736 632)</u>	<u>(1 316 256)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Crédits d'impôt reçus	-	922 748
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(319 942)	(294 704)
Acquisition d'immobilisations corporelles - Pourvoirie	-	(3 143)
	<u>(150 105)</u>	<u>624 901</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit tiré de l'émission d'actions	-	5 750 000
Frais d'émission d'actions	-	(505 070)
Exercice de bons de souscription	-	433 333
Exercice de bons de souscription de courtiers	169 642	-
Exercice d'options d'achat	-	7 308
Remboursement des obligations de location	(20 384)	(14 514)
	<u>149 258</u>	<u>5 671 057</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE	<u>(907 316)</u>	<u>4 979 702</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	<u>5 027 247</u>	<u>628 910</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u><u>4 119 931</u></u>	<u><u>5 608 612</u></u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)		
Intérêts reçus	19 288	1 550

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Arianne Phosphate Inc. (la « Société »), a été constituée sous le régime de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et a été continuée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (« LSAQ »). La Société se spécialise dans le développement de sa propriété minière de phosphate située au Lac à Paul, Québec, Canada. La société dispose d'un rapport technique conforme à la norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales ainsi que pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac à Paul. En octobre 2018, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de la propriété du Lac à Paul a été établie et que, par conséquent, la phase de développement de la propriété du Lac à Paul a débuté.

Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse de Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter (« OTC ») sous le symbole DRRSF. Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non enregistrés et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Au 30 juin 2022, la Société avait un fonds de roulement de 3 496 237\$. La direction estime que le fonds de roulement sera suffisant pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues au-delà de 12 mois suite à la clôture du financement le 4 juin 2021 (décrit à la note 11). La capacité de la Société à poursuivre ses activités futures au-delà de 12 mois et à financer ses dépenses de développement dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement par un certain nombre de moyens y compris, mais sans s'y limiter, par l'émission de nouveaux titres de participation, d'emprunt ou sécuriser l'apport en capital des différents partenaires potentiels. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront disponibles à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés conformément aux IFRS applicables à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les principales méthodes comptables utilisées dans états financiers intermédiaires consolidés résumés sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires consolidés résumés le 24 août 2022.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16 Immobilisations corporelles, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. Le produit de la vente avant que l'immobilisation corporelle correspondante ne soit disponible à l'utilisation devrait être comptabilisé en résultat, ainsi que les coûts de production de ces éléments. La Société devra donc faire la distinction entre les coûts associés à la production et à la vente avant que l'élément d'immobilisations corporelles (revenus de pré-production) ne soit disponible pour utilisation et les coûts associés à la mise à disposition de l'immobilisation corporelle pour son utilisation prévue. Pour les ventes qui ne font pas partie des activités ordinaires d'une société, les modifications obligeront la société à divulguer séparément le produit de la vente et le coût de production connexe comptabilisé en résultat et à spécifier les postes dans lesquels ces produits et coûts sont inclus dans l'état de la perte et du résultat global. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

4. TRÉSORERIE

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Trésorerie	4 119 931	5 027 247

Au 30 juin 2022, la trésorerie comprend l'encaisse d'un montant de 4 013 864\$ (4 942 030\$ au 31 décembre 2021) portant intérêt au taux fixe de 3,70 % ainsi qu'un montant de 106 067\$ (85 217\$ au 31 décembre 2021) ne portant pas intérêt.

Au 30 juin 2022, un montant de 12 000 \$ (12 000\$ en 2021) est restreint dans le cadre de l'accord de carte de crédit de la Société.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

5. IMMEUBLE DE PLACEMENT - POURVOIRIE

Le tableau suivant résume l'information relative à la perte nette de l'immeuble de placements - Pourvoirie :

	Période de six mois close le 30 juin 2022	Période de six mois close le 30 juin 2021
	\$	\$
Revenus de pourvoirie	44 166	29 737
Autres revenus	2 495	2 085
Charges opérationnelles :		
Frais de gestion et opération	33 435	40 838
Frais de professionnels	2 260	990
Réparation et maintenance	8 601	-
Fournitures	10 823	11 706
Publicité, promotion	4 492	10 538
Taxes et permis	1 022	2 438
Assurances	8 124	8 428
Intérêts et frais bancaires	225	65
Amortissement d'immobilisations corporelles	8 164	9 776
	82 121	84 779
Gain (perte) nette de l'immeuble de placement - Pourvoirie	(35 460)	(52 957)

L'immeuble de placement – pourvoirie totalise 252 077\$ au 30 juin 2022 (256 639\$ au 31 décembre 2021)

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipement et outillage	Équipement Informatique	Équipement roulant	Terrain	Biens miniers en développem ent	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde au 31 décembre 2020	294 032	23 410	29 878	-	1 433 215	61 904 090	63 684 625
Acquisition	-	-	-	37 635	-	349 875	387 510
Disposition	-	-	-	-	(336 800)	-	(336 800)
Crédit d'impôt						(1 361 336)	(1 361 336)
Solde au 31 décembre 2021	294 032	23 410	29 878	-	1 096 415	60 973 590	62 454 961
Acquisition	-	-	-	37,635	-	327 848	327 848
Crédit d'impôt	-	-	-	-	-	(36 761)	(36 761)
Solde au 30 juin 2022	294 032	23 410	29 878	37,635	1 096 415	61 264 678	62 746 048
Cumul des amortissements							
Solde au 31 décembre 2020	211 955	17 947	18 185	-	-	-	248 128
Amortissement	15 004	2 016	3 070	6 880	-	-	26 970
Solde au 31 décembre 2021	226 999	19 963	21 255	6 880	-	-	275 097
Amortissement	6 441	800	1 225	4 332	-	-	12 798
Solde au 30 juin 2022	233 440	20 763	22 480	11 212	-	-	287 896
Valeur nette comptable							
Solde au 31 décembre 2021	67 033	3 447	8 623	30 755	1 096 415	62 973 590	62 179 863
Solde au 30 juin 2022	60 592	2 647	7 398	26 423	1 096 415	61 098 019	64 458 152

- 1) Représente le crédit d'impôt lié relatif aux ressources et le crédit de droits miniers pour perte pour les années 2012, 2013 et 2019 et les ajustements d'impôts différés connexes.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS AU TITRE DE DROIT D'UTILISATION

	Bâtiments et camps \$	Total \$
Coût		
Solde au 31 décembre 2020	225 600	225 600
Solde au 31 décembre 2021	225 600	225 600
Solde au 30 juin 2022	225 600	225 600
Cumul des amortissements		
Solde au 31 décembre 2020	75 201	75 201
Amortissement	50 133	50 133
Solde au 31 décembre 2021	125 334	125 334
Amortissement	25 067	12 533
Solde au 30 juin 2022	150 401	137 867
Valeur nette comptable		
Solde au 31 décembre 2021	100 266	100 266
Solde au 30 juin 2022	75 199	87 733

8. OBLIGATIONS LOCATIVES

	Au 30 juin 2022 \$	Au 31 décembre 2021 \$
Solde au début de la période	109 724	140 875
Remboursement d'obligations locatives	(20 384)	(31 151)
Solde à la fin de la période	89 340	109 724
Portion courante	67 015	66 353
Portion non-courante	22 325	43 371

9. LIGNES DE CRÉDIT

La société possède des lignes de crédit non renouvelables avec Mercury Financing Corp. (« le prêteur »), qui ont été obtenues pour financer le développement du projet Lac à Paul. À compter du 12 mai 2016, les lignes de crédits ont été entièrement utilisées. Le prêteur détient une hypothèque de premier rang sur les claims de la propriété du Lac à Paul, jusqu'à un montant total de 27 millions de dollars. La filiale détenue à part entière, 9252-5880 Québec Inc., a garanti conjointement et solidairement les lignes de crédit. De plus, la Société est soumise à des restrictions liées à la cession d'actifs et à l'émission d'actions par le biais de financements.

En décembre 2017, la Société a prolongé sa ligne de crédit jusqu'au 15 janvier 2019. La ligne de crédit porte maintenant intérêt à un taux annuel de 15%, tous les intérêts sont capitalisés au montant principal jusqu'à l'échéance de la ligne de crédit. Dans le cadre de cette transaction, la Société versera au prêteur un frais d'engagement de 3% du montant total de la facilité de crédit, payable le 15 janvier 2019. À la clôture, les parties ont également convenu de mettre fin à 3 717 000 bons de souscription non transférable qui ont été émis au prêteur en octobre 2015. Dans le cadre de l'extension de la ligne de crédit, la Société a octroyé 17 181 739 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,68 \$ par bon de souscription.

En décembre 2018, la Société a prolongé sa ligne de crédit jusqu'au 30 juin 2020. La ligne de crédit porte maintenant intérêt à un taux annuel de 15%, tous les intérêts sont capitalisés au montant principal jusqu'à l'échéance de la ligne de crédit. À la clôture, les parties ont également convenu de mettre fin à 17 338 739 bons de souscription non transférable qui ont été émis au prêteur en décembre 2017 (17 181 739 bons) et en octobre 2015 (157 000). Dans le cadre de cette prolongation, la Société a également payé des frais de transaction de 20 348 \$. Dans le cadre de l'extension de la ligne de crédit, la Société a octroyé 22 417 458 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,425 \$ par bon de souscription.

En juin 2020, la Société a prolongé sa ligne de crédit jusqu'au 15 juin 2021. La ligne de crédit porte toujours un intérêt à un taux annuel de 15%, tous les intérêts sont capitalisés au montant principal jusqu'à l'échéance de la ligne de crédit. À la clôture, les parties ont également convenu de mettre fin à 22 417 458 bons de souscription non transférable qui ont été émis au prêteur en décembre 2018. Dans le cadre de cette prolongation, la Société a également payé des frais de transaction de 8 573 \$. Dans le cadre de l'extension de la ligne de crédit, la Société a octroyé 26 780 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,2466 \$ par bon de souscription.

Au 30 juin 2021, la Société a prolongé sa ligne de crédit jusqu'au 31 mars 2026. La ligne de crédit porte toujours un intérêt à un taux annuel de 8%, tous les intérêts sont capitalisés au montant principal jusqu'à l'échéance de la ligne de crédit. Le prêteur a également exercé

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

26 780 000 bons de souscription qu'il détient actuellement réduisant ainsi le montant dû en vertu de la facilité de crédit de 6 603 948\$. Dans le cadre de l'extension de la ligne de crédit, le prêteur a reçu 32 millions bons de souscription non-transférables, à un prix d'exercice de 0,33\$ par bon de souscription pour une période de 5 ans. Ces bons de souscription seront assujettis à une disposition de « blocage des bons de souscription » ce qui signifie que le prêteur ne pourra détenir plus de 19,9% des actions ordinaires émises et en circulation de la Société que dans certaines circonstances. Les bons de souscription sont assujettis à une période de 4 mois et un jour à la date de l'émission. Un montant de 8 412 413 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription, utilisant le modèle Black-Scholes. La Société a également payé des frais de transaction de 47 522\$.

Les changements apportés aux termes de la ligne de crédit sont substantiellement différents, la modification est considérée comme une extinction de la ligne de crédit originale. La différence entre la valeur comptable de la ligne de crédit annulée et la nouvelle ligne de crédit a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat global. Un gain de 1 211 484\$ a été constaté pour la période en cours.

En 2021, la Société a augmenté le prix de rachat des redevances existantes accordées en faveur du Prêteur à 11,25M\$. Après le premier anniversaire, puisque la Société n'avait pas remboursé le prêt de Mercury, la Société a accordé une redevance supplémentaire de 0,25 \$ par tonne rachetable à 2 250 000 \$.

La Société s'est engagée à lever des fonds supplémentaires d'un montant de 3 000 000\$ au cours du premier anniversaire de la clôture de la transaction et, à chaque anniversaire par la suite pour les trois années suivantes, pour un produit brut cumulatif total de 12 000 000\$. Si la Société ne lève pas de fonds supplémentaires sur une base annuelle et cumulative, la Société émettra au Prêteur 5 000 000 de bons de souscription supplémentaires par année lorsqu'une étape de financement n'aura pas été atteinte (maximum de 20 000 000 de bons de souscription). Chaque bon de souscription pourra être exercé à un prix par action égal au prix du marché à la date à laquelle ces bons de souscription doivent être émis par la Société et expirera à la date d'expiration de la facilité de crédit modifiée. Si la Société n'a pas remboursé le prêt en totalité et que le prêteur reste le créancier de la Société relativement à ce prêt, la Société accordera au prêteur une redevance supplémentaire de 0,25 \$/tonne sur les ventes de concentré de phosphate découlant du projet, qui pourront être rachetées par la société pour 2,25 M \$, pour des redevances additionnelles annuelles maximum de 1 \$/tonne (qui peuvent être rachetées par la Société pour un montant total de 9 M \$).

Le 1er avril 2022, la Société a émis 4 166 096 actions ordinaires au prix de 0,512 \$ par action, au lieu d'espèces, à titre de paiement d'intérêt annuel à Mercury au 31 mars 2022. Arianne avait le choix d'émettre l'intérêt sous forme d'actions ou d'espèces, le montant en espèces aurait été égal à 2 133 041 \$. Une perte sur règlement de 533 260 \$ a été enregistrée dans l'état des pertes.

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Solde au début de la période	18 395 609	30 660 613
Intérêts payés en actions	(2 133 041)	-
Remboursement par bons de souscription exercés	-	(6 603 948)
Amortissement des coûts de la transaction	-	1 420 462
Extinction de la dette	-	(24 892 949)
Nouvelle dette selon IFRS 9	-	15 269 052
Intérêts capitalisés et désactualisation	4 261 318	2 542 379
Solde à la fin de la période	17 981 505	18 395 609
Portion courante	496 495	2 133 041
Portion non-courante	17 485 010	16 262 568

10. DETTES ET FACILITÉ DE CRÉDIT

En septembre 2016, la Société a conclu un prêt de 3 millions de dollars avec divers tiers prêteurs (le « prêt »). Le prêt porte intérêt à un taux de 8 %, payé sur une base semi-annuelle et viendra à échéance dans 3 ans. L'entente permettait à la Société de rembourser le prêt après un an si elle le souhaitait. Dans le cadre de ce prêt, 2 400 000 bons de souscription non transférable ont été émis (note 13). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 28 septembre 2019.

En octobre 2016, la Société a conclu un prêt de 1,1 million de dollars avec divers tiers prêteurs (le « prêt »). Le prêt porte intérêt à un taux de 8 %, payé sur une base semi-annuelle et viendra à échéance dans 3 ans. L'entente permettait à la Société de rembourser le prêt après un an si elle le souhaitait. Dans le cadre de ce prêt, 880 000 bons de souscription non transférable ont été émis (note 13). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 27 octobre 2019.

En septembre 2019, la Société a prolongé un prêt de 4,1 millions de dollars. Le prêt prolongé arrivera à échéance le 28 septembre 2021 et porte intérêt à un taux de 8% payé sur une base semi-annuelle. Dans le cadre de l'extension du prêt, la Société a émis des bons de souscription non transférables. Pour chaque tranche de 1 000 \$ en valeur nominale, 1 818 bons de souscription sont émis (pour un total de 7 453 800 bons de souscription). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 0,55\$ par action pour une période de 2 ans prenant fin le 28 septembre 2021.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

Au 31 mars 2021, la Société a émis 14 545 455 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,43\$ par action, comme règlement de 4 000 000 \$ de la dette. Aussi, 7 272 000 bons de souscriptions, avec un prix d'exercice de 0,55\$ ont été annulés. Une perte de 2 346 743 \$ a été enregistrée dans l'état consolidé du résultat global.

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Solde au début de la période	-	3 932 483
Amortissement des coûts de transaction	-	167 517
Conversion en actions ordinaires	-	(4 000 000)
Remboursement du prêt	-	(100 000)
Solde à la fin de la période	-	-

En décembre 2018, la Société a conclu une facilité de crédit de 1,5 million de dollars avec divers tiers prêteurs. La facilité de crédit porte intérêt à un taux de 12 %, payable à l'échéance et est d'une durée d'un an. Dans le cadre de cette facilité de crédit, 2 117 646 bons de souscription non transférables ont été émis. Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 0.425 \$ par action pour une période de 1 an prenant fin en décembre 2019.

En décembre 2019, la Société a prolongé la facilité de crédit de 1,5 million de dollars. Cette prolongation arrivera à échéance le 18 juin 2021 et porte intérêt à un taux de 12%, capitalisée mensuellement. Dans le cadre de cette extension, la Société a émis des bons de souscription non transférables d'un montant de 2 222 par tranche de 1 000 \$ (pour un total de 3 756 583 bons de souscription), chaque bon de souscription autorisant le détenteur à acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,27 \$ par action pour une durée de 18 mois expirant le 18 juin 2021. Ces bons de souscription remplacent les bons de souscription émis dans le cadre des prêts initiaux en décembre 2018.

Au 31 mars 2021, la Société a émis 7 164 200 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,43 \$ par action, comme règlement de 1 970 155 \$ de la facilité de crédit. Aussi, 3 756 584 bons de souscription, à un prix d'exercice de 0,27\$, ont été annulés. Une perte de 1 155 852 \$ a été enregistrée dans l'état consolidé du résultat global.

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Solde au début de la période	-	1 859 267
Intérêts capitalisés	-	57 163
Amortissement des coûts de transaction	-	53 725
Conversion en actions ordinaires	-	(1 970 155)
Solde à la fin de la période	-	-

En avril 2020, la Société a reçu un prêt de 40 000\$ provenant du programme de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. En décembre, la filiale 9252-5880 Québec inc. a également reçu 40 000\$ provenant du même programme. Ce prêt sans intérêt, utilisé pour financer les coûts d'opération a été offert par le Gouvernement du Canada par le biais de la banque de la Société dans le contexte de la Covid-19. Le remboursement du prêt avant le 31 décembre 2022 entraînera une réduction du prêt de 10 000\$. Le 1^{er} janvier 2023, la Société aura l'option de reporter le paiement du capital sur 3 ans et bénéficiera d'un taux d'intérêt de 5%. Le prêt a initialement été enregistré à une juste valeur de 43 139\$ considérant la subvention, le remboursement sans intérêt et le remboursement le 31 décembre 2022. Un taux effectif de 15% a été utilisé en prenant compte des taux déjà obtenus par la Société pour des prêts similaires. La valeur résiduelle de 36 860\$ a été comptabilisée comme subvention gouvernementale différée dans les états financiers et reconnue comme perte et perte globale en même temps comme dépenses et frais généraux et administratifs.

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Solde au début de la période	43 139	43 139
Solde à la fin de la période	43 139	43 139
Portion courante	43 139	43 139
Portion non-courante	-	-

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

11. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries : la série A comporte 500 000 actions privilégiées sans droit de vote à dividende non cumulatif de 8 % rachetables par la Société à la valeur d'apport.

Les mouvements dans les actions ordinaires de la Société se détaillent comme suit :

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022		Exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Quantité	Montant \$	Quantité	Montant \$
Solde au début de la période	185 464 469	85 739 960	123 198 348	64 354 302
Placement privé ⁽¹⁾	-	-	11 500 000	4 880 173
Exercice d'options d'achat d'actions	-	-	109 800	36 181
Exercice de bons de souscription	-	-	28 946 666	7 134 153
Exercice de bon de souscriptions de courtiers	339 283	217 061	-	-
Conversion de dette	4 166 096	2 666 301	21 709 655	9 335 151
Solde à la fin de la période	185 475 310	85 746 896	185 464 469	85 739 960

(1) La valeur du capital social versé en espèces (placement privé) est présentée net de la juste valeur des unités de bons de souscription totalisant 0\$ en 2022 \$(869 827\$ en 2021) – Se référer à la description ci-dessous.

Période terminée le 31 décembre 2021

Le 4 juin 2021, la Société a conclu un financement par voie de placement privé pour un produit brut de 5 750 000\$. Selon les conditions du placement, la Société a émis 11 500 000 unités au prix de 0,50 \$ l'unité. Chaque unité est formée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,71 \$ l'action, jusqu'au 4 juin 2023.

12. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS ATTRIBUÉES AUX COURTIER

Options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions octroyées aux administrateurs et aux employés sont acquises sur une base de 33% chaque année sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution et les options à des consultants sont acquises sur une base de 25% tous les trois mois, à compter de trois mois après la date d'attribution.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022		Exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début de la période	6 807 500	0,66	6 014 447	0,77
Attribuées	1 050 000	0,60	1 845 000	0,42
Exercées	-	-	(109 800)	0,20
Expirées	(266 667)	0,36	(878 813)	0,96
Frappées d'extinction	-	-	(63 334)	0,39
Solde à la fin de la période	7 590 833	0,667	6 807 500	0,66
Exercables à la fin de la période	4 860 416	0,77	4 785 416	0,77

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022		Exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	45 022 875	0,42	48 546 591	0,36
Attribuées	-	-	37 750 000	0,39
Exercées	-	-	(28 946 666)	0,24
Expirées	-	-	(12 327 050)	0,49
Solde à la fin de la période	<u>45 022 875</u>	<u>0,42</u>	<u>45 022 875</u>	<u>0,42</u>

Options attribuées aux courtiers

Les mouvements dans les options attribuées aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022		Exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	590 000	0,50	55 740	0,75
Attribuées	-	-	590 000	0,50
Exercées	(339 283)	0,50	-	-
Expirées	-	-	(55 740)	0,75
Solde à la fin de la période	<u>550 717</u>	<u>0,50</u>	<u>590 000</u>	<u>0,50</u>

13. COÛTS DE FINANCEMENT

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022 \$	Période de six mois terminée le 30 juin 2021 \$
Accumulation et intérêts sur la dette	-	280 405
Accumulation et intérêts sur la ligne de crédit	1 718 937	2 257 735
Perte sur la conversion de la dette	533 260	3 502 575
Gain sur la prolongation de la ligne de crédit	-	(1 211 484)
Intérêts sur l'obligation locative	13 132	17 676
Revenu d'intérêt	(19 288)	(1 550)
Coût de transaction	-	91 117
	<u>2 246 041</u>	<u>4 936 474</u>

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

14. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022 \$	Période de six mois terminée le 30 juin 2021 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs et autres actifs courants	(23 631)	(5 710)
Taxes de vente à recevoir	(12 304)	(87 605)
Créditeurs et charges à payer	57 728	(633 726)
	<u>21 793</u>	<u>(727 041)</u>

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie non présentés ailleurs dans les états financiers :

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022 \$	Période de six mois terminée le 30 juin 2021 \$
Ajouts aux immobilisations pas encore payés	-	153 546
Coûts de transaction pas encore payés	-	49 827

15. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société :

	Période de six mois terminée le 30 juin 2022 \$	Période de six mois terminée le 30 juin 2021 \$
Rémunération des principaux dirigeants ⁽¹⁾		
Rémunération à base d'actions	60 335	47 770
Honoraires de gestion	50 000	206 795
	<u>110 335</u>	<u>254 565</u>
Salaires et charges sociales ⁽²⁾	233 638	292 486
	<u>343 973</u>	<u>547 051</u>
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	8 333	-

(1) La direction principale est composée du chef de la direction, du chef des finances, du chef de l'exploitation et du président exécutif du conseil d'administration.

(2) Les salaires et les avantages sociaux et honoraires de gestion inscrits aux immobilisations corporelles s'élèvent à 130 867\$ (76 901 \$ en 2021).

La Société a conclu des contrats d'emploi et de gestion avec ses principaux dirigeants dont la rémunération annuelle estimative s'élève à 725 000 \$. Ces contrats sont renouvelables annuellement. Les contrats conclus avec les principaux dirigeants de la Société renferment des dispositions qui s'appliquent en cas de licenciement sans motif valable ou de changement de contrôle. Si tous les membres de l'équipe de direction avaient été licenciés sans motif valable le 30 juin 2022, la Société aurait dû verser une somme totale de 375 000 \$ à titre d'indemnités de départ. Si un changement de contrôle avait eu lieu le 30 juin 2022, les indemnités de départ se seraient élevées à 725 000 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction ait choisi de recevoir ces indemnités). Si les actifs de la société avaient été vendus à une « entité sans lien de dépendance » le 30 juin 2022, les montants totaux payables à l'équipe de direction au titre de la rupture auraient totalisé 725 000 \$ (en supposant qu'ils soient partis après un changement de contrôle et que chacun nommé Exécutif ait opté pour recevoir cette compensation).

Suite à la nomination de Brian Ostroff à titre d'administrateur de la Société le 4 juin 2014, Windermere est considérée comme une partie liée, car elle exerce une influence notable sur la Société par sa représentation au conseil d'administration. Tous les accords et transactions avec Windermere sont déjà divulgués dans ces états financiers et ne sont donc pas décrits dans la présente note.

Ocean Partners est également considéré comme une partie liée, car un administrateur de la Société est l'un de ses directeurs généraux. Tous les accords et transactions avec Ocean Partners sont déjà divulgués dans ces états financiers et ne sont donc pas décrits dans cette note.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

16. ENGAGEMENTS

- a) La Société a accordé au prêteur de la ligne de crédit d'août 2012 une redevance de 1\$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 9 millions \$. En juillet 2013, la Société a également accordé au prêteur de la deuxième ligne de crédit une redevance de 0,25 \$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 2,25 millions de dollars. En 2022, la Société a accordé au prêteur de la ligne de crédit une redevance de 0,25 \$ par tonne de vente de concentré de phosphate du projet Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps par un paiement forfaitaire de 2,25 millions de dollars. Cette redevance devra être rachetée par la Société pour le même montant en cas de changement de contrôle dans le cadre duquel au moins 90 % des actions émises et en circulation de la Société sont acquises, achetées ou détenues par un tiers soit par une offre publique d'achat ou toute autre transaction avec le même résultat. La Société a également accordé aux autres parties une redevance de 2,75% sur le rendement net de la fonderie. La redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 2,5 millions de dollars.

17. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements qui pourraient donner lieu à des passifs éventuels. À la date de publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la Société n'était pas au courant d'événements importants qui pourraient avoir une incidence importante sur ses états financiers intermédiaires consolidés résumés

18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Classement

Les instruments financiers de la Société aux 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres actifs courants, les créditeurs et charges à payer, l'emprunt et les lignes de crédit.

Le classement des instruments financiers se résume comme suit :

	Valeur comptable	
	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 119 931	5 027 247
Comptes à recevoir et autres actifs	153 641	130 009
	<u>4 273 572</u>	<u>5 157 236</u>
Passifs financiers		
Comptes créditeurs et charges à payer		
Obligations locatives	269 604	214 130
Dette	43 139	43 139
Ligne de crédit	17 981 505	18 395 609
	<u>18 294 248</u>	<u>37 629 837</u>

La Société définit la hiérarchie de la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués comme suit : le niveau 1 inclut les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; le niveau 2 inclut les données autres que les prix cotés du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables. Il n'y avait pas de transfert de niveau de hiérarchie au cours des périodes closes les 30 juin 2022 et 2021.

Risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions et le risque de change qui nécessite l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs et autres actifs courants. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes de banques canadiennes à charte ou investis de manière diversifiée dans des titres ayant une cote d'évaluation d'investissement (AA-) dont le risque de perte est de l'avis de la direction

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

minime. Les débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement les intérêts à recevoir de banques à charte canadiennes et les crédits d'impôt miniers à recevoir du gouvernement du Québec. La direction estime que la concentration du risque de crédit par rapport aux instruments financiers inclus dans les montants à recevoir est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières à leur échéance. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société pourraient être affectés si l'accès de la Société sur le marché des capitaux est entravé que ce soit à la suite d'un ralentissement de la conjoncture du marché boursier en général ou pour des questions spécifiques à la Société. La Société génère des flux de trésorerie principalement de ses activités de financement. Au 30 juin 2022, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie 4 120 931 \$ (5 027 247 \$ au 31 décembre 2021) pour régler les passifs courants de 876 253 \$ (2 456 663 \$ au 31 décembre 2021). La Société évalue régulièrement sa position de trésorerie pour assurer la conservation et la sécurité du capital ainsi que le maintien de la liquidité (Se référer à la note 1).

Voici les échéances contractuelles des passifs financiers y compris les intérêts le cas échéant au 30 juin 2022 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	0 à 12 mois	12 à 24 mois	Plus de 24 mois
	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	269 604	269 604	269 604	-	-
Obligations locatives	89 340	89 340	67 015	22 325	-
Dette	43 139	30 000	30 000	-	-
Ligne de crédit	17 981 505	33 690 849	2 051 978	2 057 769	29 581 102

Risque de taux d'intérêt

Les facilités de crédit de la Société portent intérêt à taux fixe et ne présentent donc aucun risque de taux d'intérêt. La politique de la Société en ce qui concerne ses soldes de trésorerie consiste à investir l'excédent de trésoreries dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Au 30 juin 2022, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie	Taux d'intérêt fixe et sans intérêt
Créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Ligne de crédit	Taux d'intérêt fixe
Dette	Taux d'intérêt fixe

Risque de change

Au 30 juin 2022, la Société disposait d'un compte bancaire en dollars américains pour un montant de 2 373 \$ (3 116 \$ au 31 décembre 2021). La Société avait également 27 882 \$ dollars américains et 25 000 livre sterling dans ses comptes à payer (29 448 \$ US et 25 000 GBP au 31 décembre 2021).

Risque de juste valeur

Les actifs financiers et les passifs financiers courants sont évalués à leur valeur comptable, qui constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Cela inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et autres actifs, ainsi que les créditeurs et charges à payer. Les emprunts et la facilité de fonds de roulement ont été comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur se rapproche de sa valeur comptable. La ligne de crédit a été comptabilisée au coût amorti et sa juste valeur est de 25 973 623 \$.